## Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération		
23	23	20		

Envoyé en préfecture le 25/11/2024
Reçu en préfecture le 25/11/2024
Publié le
ID: 014-200064954-20241119-2024\_11\_08-BF\_\_\_n°

2024-11-08

Date d'affichage: 25/11/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

## Séance du 19 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le treize novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

<u>Présents</u>: VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, FRENEE Anais, GALLIER Erick, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, LEROUILLY Chloé, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme, PELTIER Virginie.

Arrivé à 20h35, Monsieur RAVACHE, a pu prendre part aux délibérations à partir de la 2024-10-02.

<u>Absents excusés</u>: DESGUEE Jérémie donne pouvoir à ALEXANDRE Yves, MALBEC Béatrice donne pouvoir à LEMIERE Marc-Antoine, PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents: GILBERT Sebastien, GILETTE Valérie, PATIENCE Mickaël.

Présents: 16 à 17 selon les sujets

Pouvoirs: 3

Votants: 19 à 20 selon les sujets

La séance a été ouverte à 20h04.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Budget: décision modificative 2024-1 - Budget Assainissement

Délibération 2024-11-08

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);

Vu la nécessité d'actualiser les crédits budgétaires ;

Considérant le respect de l'équilibre budgétaire et du principe de sincérité, le budget modifié est voté de manière suivante :

• Section de Fonctionnement :

Dépenses : 339 092,79 € (317 209.79 + 25 000)

Recettes: 339 092,79 € (317 209.79 + 25 000)

Section d'Investissement :

Dépenses : 559 940.83 € (616 566.75 € -25 000)

- Recettes: 559 940.83 € (616 566.75 € -25 000)



ID: 014-200064954-20241119-2024\_11\_08-BF

Décision:

20 POUR

0 CONTRE

**0 ABSTENTION** 

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative 2024-1 comme suit :

14475	VAL D ARRY	DM 04 2024
Code INSEE	ASSAINISSEMENT	DM n°1 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative - 2024-1

	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie,)	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	25 000.00 €	0.00€	0.00€
D-023 : Virement à la section d'investissement	25 000.00 €	0.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	25 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
Total FONCTIONNEMENT	25 000.00 €	25 000.00 €	0.00€	0.00€
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0.00€	0.00€	25 000.00 €	0.00€
D-2158 : Autres	25 000.00 €	0.00€	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	25 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
Total INVESTISSEMENT	25 000.00 €	0.00€	25 000.00 €	0.00€
Total Général	-25 000.00 €		-25 000.00 €	

Certifié exécutoire le 25/11/2024, Le Maire, Christian VENGEONS Pour copie conforme au registre, Le Maire, Christian VENGEONS

